



Vivre à Cagnac les Mines

LE JOURNAL AU SERVICE DE TOUS LES CAGNACOIS

n°10 décembre 2013



portrait

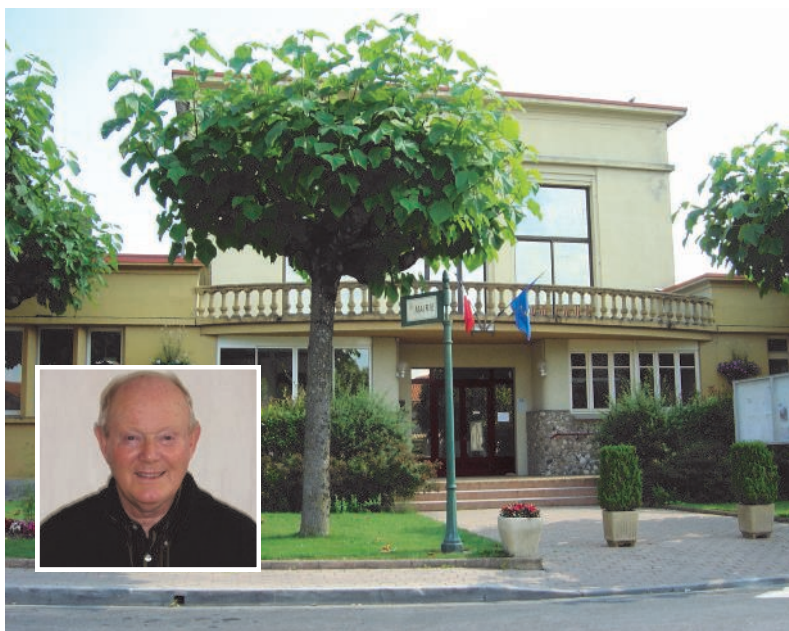
Le Comité des Fêtes



LA COMMUNE DE CAGNAC LES MINES EST L'UNE DES 30 COMMUNES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SÉGALA CARMAUSIN

ALMAYRAC - CAGNAC LES MINES - COMBEFA - CRESPIEN - JOUQUEVIEL - LABASTIDE GABAUSSE - LAPARROUQUIAL - LE GARRIC - LE SEGUR - MAILHOC - MILHAVET
MIRANDOL BOURGNOUAC - MONESTIES - MONTAURIOL - MONTIRAT - MOULARES - PAMPELONNE - ROSIERES - ST CHRISTOPHE - ST JEAN DE MARCEL - STE CROIX
STE GEMME - SALLES - TAIX - TANUS - TREBAN - TREVIEN - VALDERIES - VILLENEUVE SUR VERE - VIRAC

Le Ségala, terre de diversité et de contrastes



LE MOT DU MAIRE

La crise mondiale que nous traversons apporte dans notre pays un fort sentiment d'inquiétude.

Pour notre collectivité, cette crise bien évidemment ne sera pas sans conséquence. L'Etat réduit fortement l'aide qu'il apporte aux communes et la capacité d'investissement des collectivités sera inéluctablement réduite.

Cependant la gestion de notre commune est saine, ce qui devrait nous permettre d'aborder sereinement cette période difficile.

L'année 2013 restera une année de priorité aux écoles...

SOMMAIRE

Page 2

Le mot du Maire

Pages 3 à 9

Vie municipale

Pages 10 à 12

Dossier : Le Conseil Municipal D'Enfants

Pages 13 à 19

Vie Associative

Page 19

Le Centre Social du Ségala Tarnais à Cagnac

Page 20

La communauté de Communes du Ségala Carmausin

Page 21

Le Centre Social du Ségala Tarnais

Page 22

Pays de l'Albigeois et des Bastides

Pages 23 et 24

Informations municipales

Après la création de la cantine, les travaux ont porté sur :

- la rénovation de la toiture de cette même cantine scolaire,*
- l'aménagement complet d'une classe complémentaire,*
- la création à la maternelle d'un dortoir supplémentaire, compte tenu de l'ouverture d'une nouvelle classe traduisant ainsi l'augmentation sensible des effectifs.*

L'école, je le rappelle, est au cœur de la République depuis les lois de Jules Ferry de 1881.

L'école est aussi un lieu de vie qui subit malheureusement les conflits de la société.

N'oublions pas que l'éducation d'aujourd'hui créera la société de demain.

Par ailleurs, différents travaux d'investissement et d'embellissement ont été réalisés durant cette année. Vous pourrez les découvrir en parcourant ce bulletin.

Durant ces temps de crise, la solidarité et l'écoute des autres doivent nous permettre de traverser cette période difficile et pénible.

Comme chacun sait, dans une société de plus en plus individualiste, nous devons redoubler de vigilance afin que quiconque autour de nous ne soit laissé à l'écart et que chaque habitant puisse vivre décemment.

La solidarité sera un élément clé de ces années de crise.

C'est avec infiniment de plaisir que je vous présente, en mon nom et au nom du Conseil municipal, tous mes vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2014 pour vous-même et tous vos proches, vœux aussi d'espoir et d'enthousiasme.

A tous, bonne et heureuse année 2014.

Très cordialement.

Votre Maire Robert HERNANDEZ et son Conseil municipal

COMMUNIQUÉ DU COMITE FNACA CAGNAC/REALMONT

Comme tous les ans, la FNACA de Cagnac-les-Mines s'est rendue au monument aux morts pour le dépôt d'une gerbe en souvenir des disparus de la guerre d'Algérie, en présence de Monsieur Roland FOISSAC, conseiller général, de Monsieur Robert HERNANDEZ, maire, et des élus du Conseil municipal.

Cette cérémonie a été l'occasion de rendre hommage à Hervé GRACH, initiateur du regroupement sur notre commune des anciens combattants. Décédé en 2010, nous garderons d'Hervé le souvenir d'un homme dévoué et sensible.



UNE ŒUVRE ARTISTIQUE

Un ancien salarié des mines, chaudronnier, a réalisé une magnifique tête de mineur en fer forgé et en a fait don à la commune de Cagnac.

L'œuvre figure désormais en bonne place dans la salle des mariages de la mairie.



COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION DES MAIRES ET DES ELUS LOCAUX DU TARN

INFORMATIONS aux électeurs

**Elections Municipales et
Communautaires
des 23 et 30 mars 2014
Communes de plus de 1 000 habitants**

Principaux changements

► le scrutin de liste à la représentation proportionnelle, jusqu'ici réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'appliquera désormais à toutes les communes de 1 000 habitants et plus

► l'élection des conseillers communautaires (communautés de communes et communautés d'agglomération) se fera en même temps que l'élection des conseillers municipaux. Deux listes seront en effet présentes sur un même bulletin de vote : une liste pour constituer le conseil municipal, l'autre pour représenter la commune au sein de la communauté de communes ou de la communauté d'agglomération.

Les listes sont indissociables : il n'est donc pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux, tout en rayant la liste des conseillers communautaires

Respect de la parité et disparition du panachage

Les bulletins de vote de chacune des listes devront comporter autant d'hommes que de femmes, à une personne près, et autant de noms que de sièges à pourvoir (listes complètes). **Le vote se fait sur une liste bloquée : tout ajout, suppression ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul.**

Le P.L.U.

L'enquête publique a commencé le 4 novembre 2013 et a été clôturée le 5 décembre 2013.

Le commissaire enquêteur rendra son rapport au plus tard le 5 janvier 2014.

Le Conseil Municipal devra alors se prononcer sur le P.L.U. compte tenu de ce rapport. Si le vote est favorable, le P.L.U. sera alors applicable, sous réserve du contrôle de légalité exercé par la Préfecture.

Le
PLU ?

Le **Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)**, régi par les dispositions du code de l'urbanisme, est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal ou éventuellement intercommunal. Il remplace le plan d'occupation des sols (P.O.S.) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000, dite "loi SRU".

**Ensemble
Demain
Imaginons
Cagnac les Mines**



LES TRAVAUX

La rambarde d'origine n'était plus aux normes et les balustres qui la composaient s'étaient, avec le temps, décollées de leur socle. Bien que l'accès à la terrasse de la Mairie soit réglementé, le remplacement de l'ancienne rambarde était impératif pour d'évidentes raisons de sécurité.

Réalisé dans un style et avec des matériaux modernes, le nouveau garde corps fait désormais partie du fronton de la Mairie.



A L'ÉCOLE

En raison de l'augmentation des effectifs de l'école maternelle, une nouvelle classe, entièrement rénovée, a été créée dans les bâtiments de l'école primaire. La toiture de la nouvelle cantine scolaire a été totalement refaite. Le bâtiment a été équipé de filets pour empêcher les pigeons de se poser dans l'enceinte de l'école et éviter ainsi de désagréables déjections...

A SAINT SERNIN

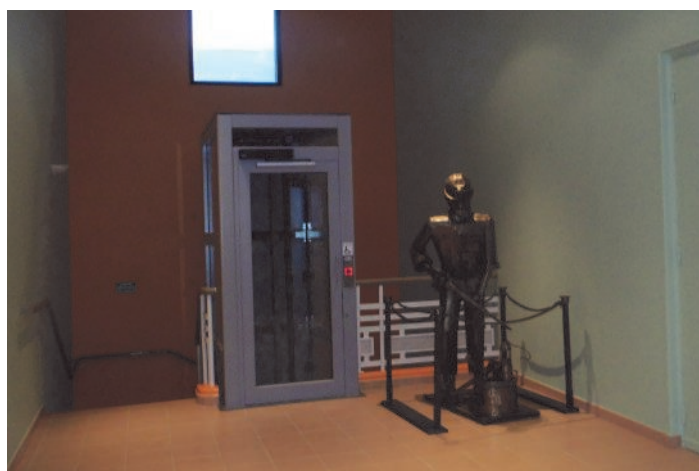
Dans la cour de l'ancienne école, les sanitaires publics ont été entièrement refaits par les services techniques de la mairie.



ACCESSIBILITÉ

La loi du 11 février 2005 prévoit que les établissements et installations recevant du public doivent être accessibles, avant le 1^{er} janvier 2015, à tous et notamment aux personnes handicapées quel que soit leur handicap. La municipalité a souhaité anticiper cette mise aux normes et a démarré les travaux indispensables à cette accessibilité :

- à la Mairie, par l'installation d'un ascenseur pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la salle des mariages
- dans les écoles, par la création de rampes d'accès aux salles de classes



LES TROTTOIRS ET LES PIÉTONS



Le Code de la route doit être respecté pour la sécurité et le bien-être de tous. Or, il est de plus en plus fréquent de voir des véhicules stationner sur les



trottoirs, empêchant la circulation normale des piétons et notamment des personnes à mobilité réduite ou des parents d'enfants avec des poussettes. Des cyclistes ont aussi pris la mauvaise habitude de rouler sur le trottoir or

cette pratique n'est tolérée que pour les enfants de moins de huit ans.

La municipalité en appelle au civisme de chacun pour que cessent ces comportements dangereux.



LOCATION DE VACANCES

LOUE MAISON DE VACANCES, TOUT ÉQUIPÉE POUR 6 PERSONNES, AU CENTRE DE CAGNAC, IMPASSE JEAN MOULIN

en toutes saisons, à la semaine (490 €)
ou au week-end.

RDC : garage

Etage : 3 chambres, cuisine, grand séjour + balcon

Terrain : 1000 m²

Tél. 05.63.71.13.64 (HR)



TRI SÉLECTIF

La collecte du tri sélectif a lieu toutes les deux semaines. Il s'avère que la contenance des caissettes jaunes est dans certains cas insuffisante.

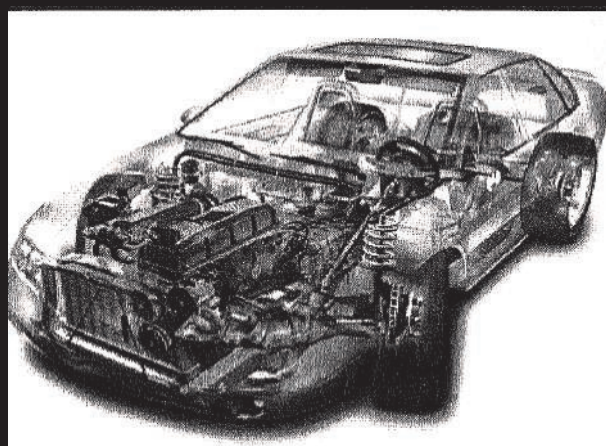
La municipalité envisage de fournir une deuxième caissette lorsque la situation le justifie (famille nombreuse par exemple).

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en Mairie avant le 28 février 2014.

UN NOUVEAU MÉCANICIEN À CAGNAC

Naurais Novauto

MÉCANIQUE GÉNÉRALE A DOMICILE



Distribution. Embrayage. Frein. Vidange. Réparation diverse

LES TARIFS SONT UNIQUEMENT MAIN-D'ŒUVRE HORS DÉPLACEMENT

TEL POUR RDV 06 10 89 72 67

LE MUSÉE DE LA MINE : MONUMENT HISTORIQUE



Le 14 septembre dernier, une plaque « Monument historique » a été dévoilée au Musée de la mine, en présence de Madame Josiane Chevalier, Préfète, de Thierry Carcenac, Président du Conseil Général, de Jean Gasc, Conseiller Général et de Robert Hernandez, Maire de Cagnac les Mines.

Tout le mérite de cette reconnaissance revient

aux six mineurs qui sont à l'origine de ce musée. Par leur initiative, par leur travail, par leur engagement, ils ont versé au patrimoine industriel et local un site authentique qui perpétuera la mémoire de l'activité minière. Une balade-récital interprétée par la soprano Véronica Antonelli a clôturé cette cérémonie.

HISTORIQUE

L'ancienne gendarmerie peu avant sa démolition



LE MONUMENT AUX MORTS

La rénovation du Monument aux Morts n'était pas superflue. Symbole du souvenir de nos aïeux qui ont donné leur vie pour que nous puissions connaître la paix et la liberté, il est aussi le lieu de recueillement et de mémoire de tous les villages de France.



LE LAC DES HOMPS

D'importants travaux ont été réalisés sur l'exutoire du lac. Le trop-plein sera désormais canalisé et les inondations des caves des riverains seront ainsi définitivement évitées.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Le soleil a illuminé la cérémonie de commémoration du 11 novembre pour laquelle les Cagnacois se sont déplacés en nombre.

Ce 11 novembre 2013 était d'autant plus symbolique qu'il s'inscrivait dans le centenaire de la guerre 14-18. Face au Monument aux Morts, Monsieur LASORAK a lu une lettre de Monsieur Kader ARIF, ministre délégué aux anciens combattants, suivi par la lecture de divers poèmes par les enfants du Conseil municipal enfants.

La cérémonie était accompagnée par les musiciens de « l'Harmonie Saint Eloi » qui conclurent en jouant « la Marseillaise ». Un vin d'honneur offert par la Municipalité clôtura cette commémoration.

LE CENTRE DE LOISIRS

Le gros œuvre du futur centre de loisirs des Homps est pratiquement terminé. Pour mémoire, c'est la Communauté de Communes du Ségala Carmausin qui a porté et financé ce projet, situé à proximité de l'actuel centre de loisirs.



Le futur pôle intercommunal pour l'enfance et la jeunesse de Cagnac les Mines

LE LAVOIR

Le lavoir de Saint Sernin lès Mailhoc fait partie du patrimoine communal. Avec le concours financier de la Communauté de Communes du Ségala Carmausin, la municipalité a fait restaurer cet édifice.



DÉPART À LA RETRAITE

Jean-Pierre VIARGUES, responsable des services techniques de la mairie, a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet dernier.



Recruté en 1999, il a ainsi passé quatorze années au service de la municipalité. Passionné de randonnée et bricoleur, il saura occuper son temps libre et s'adonner pleinement à ses loisirs. **La municipalité le remercie pour ses services et lui souhaite une longue et heureuse retraite.**

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Une mise en place progressive



Dans le bulletin municipal du mois de juin 2013, le dossier principal était : « la réforme du rythme scolaire ». Il était essentiel que chacun prenne connaissance du contenu et du but de cette réforme, nécessaire selon les professionnels de l'enseignement et de l'enfance.

La commune, d'un commun accord avec l'équipe enseignante, en présence des représentants des parents d'élèves a décidé en tenant compte des différentes hypothèses évoquées, et surtout dans le souci de mieux articuler le temps de l'enfant entre sa vie de famille et son temps d'école, de mettre en place les 45 minutes supplémentaires entre 13 heures 30 et 14 heures 10 les lundis et mardis et de 15 heures 45 à 16 heures 30 les jeudis et vendredis.

En maternelle : la mise en place des TAP à l'école maternelle s'est calquée sur les horaires de l'école primaire afin de permettre des transports harmonisés pour ceux qui récupèrent leurs enfants dans les deux écoles. Les TAP sont gérés par la directrice et ses collègues enseignantes aidées des ATSEM. Les élèves font des jeux éducatifs, écoutent des contes, font de la lecture...

La directrice a réuni les parents en début d'année scolaire pour expliquer les changements qui interviendraient au sein des classes de maternelles.

En primaire : pour des raisons de sécurité en premier lieu et de souplesse pour les parents qui l'ont demandé les inscriptions se feront maintenant tous les matins auprès des enseignants qui les communiqueront aux animateurs concernés.

Comme vous l'avez certainement remarqué l'horaire de TAP du début d'après midi a été écourté de 5 minutes afin que les élèves puissent passer aux toilettes avant de regagner leurs classes.

Il a aussi été demandé aux animateurs de la FOL, qui sont au nombre de huit à intervenir le lundi et le

mardi de veiller à ce que les enfants quittent leurs activités dans le calme. Parmi les activités proposées par la FOL, certaines ont beaucoup de succès. Ils peuvent apprendre la langage des signes, s'initier aux premiers secours, faire du théâtre, de la danse contemporaine, du tennis, créer des mandalas, de la BD ou apprendre à dessiner un portrait.

Les parents disposent de la liste des activités proposées par la FOL.

Concernant les TAP des jeudis et vendredis ceux sont les agents communaux travaillant habituellement à l'école qui encadrent et animent cet horaire de fin d'après midi. Ils viennent chercher les enfants devant les classes.

Trois d'entre elles ont le BAFA depuis la rentrée, elles encadrent les autres agents communaux qui n'ont pas ce diplôme.

Leurs activités : il y a deux groupes de lecture vivante et animée, deux groupes de travaux manuels et un groupe de jeux de société. Ces groupes peuvent changer tous les mois.

Interviennent aussi de 15 heures 45 à 16 heures 30, les membres de plusieurs associations cagnacoises à qui nous devons un grand merci pour leur engagement bénévole et désintéressé. Les enfants sont très contents de contribuer aux projets du comité des fêtes, au marché de Noël de l'association des parents d'élèves. Certains préfèrent se défouler en participant au cours de gymnastique d'anciens membres de la GV.

N'oublions pas que les enfants et tous les animateurs qui interviennent sont assurés par la commune.

A 16 heures 30, les agents communaux accompagnent les enfants au portail afin que chacun d'eux rejoignent ses parents ou les adultes responsables qui les récupèrent.

Cette mise en place des TAP se fait doucement avec ses aspects positifs et ses points à améliorer. La tension ressentie par tous lors de la rentrée scolaire, parents, enseignants, associations, élus, agents communaux et enfants tend à s'apaiser car chacun a pris conscience que cette réforme a finalement des conséquences sociétales, structurelles et matérielles très importantes.

Aussi par le biais d'une concertation constructive entre les différents partenaires autour de la sécurité et du bien être de l'enfant, nous pourrons ensemble réfléchir à une uniformisation des heures de TAP que ce soit pour le début ou la fin de l'après midi.



GENDARMERIE : PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES DESTINÉE AUX SENIORS

A l'occasion de l'assemblée générale des ADMR qui s'est tenue le 5 octobre 2013 à la salle de Camp Grand, les gendarmes de la brigade de Cagnac les Mines, soucieux de la sécurité des personnes du 3ème âge sont intervenus pour leur rappeler et leur donner des consignes de sécurité plus particulièrement contre le cambriolage.

Le major Robert et l'adjudant Engelbeirt se sont tout d'abord présentés et ont expliqué le fonctionnement de la brigade. Ils ont indiqué les numéros de téléphone de la gendarmerie de la brigade de Cagnac les Mines et de leurs collègues de Monestiés.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE GENDARMERIE

Cagnac les Mines : 05 63 56 48 70
Monestiés : 05 63 76 89 20

Pour éviter les cambriolages, quelques règles simples sont à appliquer :

Fermer ses portes à clé de jour comme de nuit.
Ne jamais ouvrir à un inconnu, même une femme avec un bébé...
Diversifier ses horaires de sorties quand cela est possible : les jours de marche, de mariage ou d'enterrement laissent le champ libre aux cambrioleurs.
Des marques spéciales sur vos murs ou vos clôtures doivent vous interpeller et être signalées aux gendarmes.
Vider régulièrement votre boîte à lettre, sinon on peut penser que vous êtes absent.
Cacher vos bijoux ailleurs que dans le linge des armoires ou sous votre matelas. Pensez à les photographier et les mettre sur une clé USB pour votre assurance, et pour l'enquête de gendarmerie si hélas cela était nécessaire. Contrôler votre contrat d'assurance une fois par an.
Ne surtout pas signaler votre absence pour une période donnée sur votre répondeur téléphonique.
Quand vous partez pour quelques temps pensez à le dire à vos proches voisins, et aux gendarmes qui par le biais de l'opération « tranquillité vacances » feront un passage régulier chez vous, afin de voir s'il n'y a rien de suspect.

Signaler les véhicules inhabituels qui se mettent à roder autour de chez vous. N'hésitez pas à relever le numéro de la plaque d'immatriculation et avertissez les gendarmes. Cet acte n'est pas de la délation, il sert à prévenir d'un risque potentiel.

Il existe des arnaques avec les véhicules :

« Les escroqueries au rétro » : sur un parking où l'on fait en sorte que vous accrochiez quelqu'un en partant, et cette personne vous met la pression pour ne pas faire un constat et payer de suite.

« Pourriez-vous me prêter votre crick ? » vous demande poliment une dame. Pendant que vous le cherchez, une autre personne se charge de vider votre voiture.

En ce qui concerne l'argent :

Il vaut mieux être accompagné pour en retirer et veiller à ce que personne ne soit trop près de vous. Ne pas disposer de grosse somme chez soi.

Pour les paiements informatisés, ne jamais donner son numéro de carte bancaire sur internet, même pour un paiement sécurisé.

Pour les voyages, évitez de mettre vos papiers officiels et la carte bancaire ainsi que votre argent au même endroit.

Beaucoup de questions sur la légitime défense ont été abordées. Les gendarmes ont insisté sur la plus grande prudence à observer dans ce domaine...

En fin de séance, ils ont distribué des plaquettes conseils pour éviter les cambriolages, ainsi qu'un fascicule spécialement édité pour les personnes âgées. Ces documents ont été détaillés par le major Robert afin de mieux les utiliser.

Cette intervention a été une très bonne initiative de la part de nos gendarmes, saluée chaleureusement par tous.



Un **Conseil municipal des enfants**, ou **conseil communal des jeunes**, **forum de la jeunesse**, est en France, une instance municipale destinée aux enfants ou aux jeunes, créé par des délibérations adoptées en conseils municipaux. Il a un rôle consultatif (ses délibérations n'ont pas force réglementaire si elles ne sont pas approuvées par délibération du conseil municipal élu ou du maire). Après des ébauches dans les années 60 et 70, le premier de ces conseils "modernes" a été créé en France à Schiltigheim (Bas-Rhin), en 1979. D'autres conseils ont vu le jour dans les années 1980, mais surtout depuis 1990 et au début des années 2000.

Rôles et objectifs du conseil municipal

Le Conseil municipal des enfants a pour mission d'initier les enfants à la vie politique réelle et de collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des enfants pour améliorer la vie dans le cadre de leur municipalité. Il a pour mission complémentaire de les traduire en projets au bénéfice de tous. Ces idées et projets sont ensuite présentés au maire de la commune afin qu'ils soient inscrits au programme de la ville.

Fonctionnement

Leur mode de fonctionnement est très variable selon la commune, la tranche d'âge (de 7 à 25 ans) et le mode d'entrée (élections en mairie, dans les écoles, désignation au sein d'associations représentatives, volontariat, tirage au sort, système mixte etc.) La plupart du temps, ils comportent l'obligation d'être scolarisé dans la ville.

Formellement, les conseils sont souvent présidés ou assistés par un conseiller municipal élu, tout en bénéficiant des moyens municipaux (ex: secrétaire de mairie). Le Conseil se réunit alors en séance plénière périodiquement, environ 3 fois par an. Ces réunions plénières sont généralement publiques et en présence du maire. Il fait suite aux travaux qui auront été réalisés dans des commissions ou groupes de travail, qui se réunissent généralement 1 à 2 fois par mois.

Ses représentants sont généralement élus pour une période de 2 ans correspondant à deux années scolaires. Il existe des conseils élus pour 1 an, voire pour 3 ans. Dans la plupart des cas, les conseils sont renouvelés en totalité.

Source Wikipédia.

Le conseil municipal des jeunes de Cagnac les Mines lors d'une séance de travail.





Des nouvelles du Conseil Municipal Enfants

A Cagnac, nos jeunes élus sont au nombre de 19, comme les conseillers adultes, et sont issus des classes de CE2, CM1 et CM2. Elus pour 2 ans, ils sont assistés par un comité de pilotage d'élus adultes. Depuis son installation le 12 janvier 2013, le Conseil Municipal Enfants de Cagnac Les Mines se montre très assidu dans son travail. Les enfants ne manquent pas d'idées.

Toujours aussi motivés et intéressés par leur mandat de Conseiller municipal, les jeunes se sont répartis en commissions et se réunissent à la fréquence d'une séance par mois en moyenne.

LES COMMISSIONS :

- Patrimoine, Fleurissement et Environnement
- Culture, Fêtes, Sports, Jeunesse et vie Associative
- Travaux et finances
- Communication

Après les vacances d'été, ils ont fait leur rentrée municipale avec leurs projets d'avant l'été, bien décidés à les voir aboutir.

LA COMMISSION PATRIMOINE, FLEURISSEMENT ET ENVIRONNEMENT

Les jeunes élus ont choisi quelques nouvelles illuminations de Noël pour le village. Les choix ont été faits en tenant compte de la consommation énergétique des nouvelles ampoules à led. Les enfants ont envisagé leurs emplacements. Ils ont demandé qu'un beau sapin soit installé au kiosque. Ils fabriquent les décors.



Pour prendre soin des canards du lac et les encourager à rester sur place, les jeunes élus souhaitent qu'un abri soit construit en bois sous le saule pleureur. Les enfants ont choisi le plan le plus adapté et le projet sera réalisé dans les prochaines semaines par le papa de Manon De Roissy.

Les enfants de cette commission ont réalisé eux-mêmes les plantations devant le Monument aux Morts avec les fleurs choisies lors du précédent conseil municipal.

Le 11 novembre 2013, les jeunes conseillers ont lu des textes sur la paix autour du Monument aux Morts entièrement rénové. La commission a choisi des plantes de saison qui ne gèlent pas afin de les planter pour cette date. Le jardinier municipal leur a préparé la terre pour accueillir choux d'ornement, pensées et chrysanthèmes qu'ils ont planté eux-mêmes.

Lors du dernier conseil, Julie Bonnet est arrivée avec la pétition « des enfants qui veulent des poules » ! La demoiselle et ses copines ont vu un reportage à la télé expliquant les nombreux avantages d'avoir cette petite volaille chez soi. Par exemple, elle mange 150 kg de déchets par an !

Nous leur avons demandé de sonder leurs parents afin de savoir s'ils étaient d'accord, car avoir un animal est une responsabilité...

LA COMMISSION TRAVAUX ET FINANCES



Elle s'occupe de budgéter tous les projets afin que le conseil municipal adulte approuve et débloque les crédits nécessaires.

La commission a souhaité aussi que le sautoir et la piste en dessous de l'école maternelle fasse l'objet d'un entretien particulier. Pour cela, une fiche d'intervention à destination des services techniques de la mairie a été établie et remise aux élus adultes.

LA COMMISSION COMMUNICATION



Les enfants ont élaboré deux panneaux d'information propre au « CME » : l'un est situé à l'entrée de la Mairie, l'autre sous le préau de l'école primaire. Les jeunes élus ont fabriqué et décoré les boîtes à idées, vertes, que vous pourrez trouver chez vos commerçants cagnacois et à la mairie.

N'hésitez pas, exprimez vous.

Le projet sur le respect des toilettes à l'école est quasiment terminé. Les affiches ont été réalisées et vont être apposées dans les sanitaires afin d'éviter les gaspillages et respecter la propreté des lieux.

Les enfants ont préparé la cérémonie du 11 novembre à laquelle ils ont assisté et au cours de laquelle ils ont lu des textes. Ils ont également travaillé à la préparation des paquets cadeaux qui seront exposés au pied des sapins de Noël des écoles.

LA COMMISSION FÊTES, SPORTS, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE



Les membres de cette commission souhaitent développer le sport dans la ville.

La culture et plus particulièrement le cinéma intéresse également nos jeunes qui voudraient bénéficier du « 7 ème Art » sur Cagnac. La mairie qui soutient ce projet, va donc signer une convention avec CINECRAN 81 . A eux de faire les choix de film pour les cagnacois.

Le conseil municipal

Le petit goûter leur permet de reprendre des forces afin que chaque commission présente son travail aux autres en fin de séance. A tour de rôle, les enfants prennent la parole devant leurs camarades, exercice difficile pour eux au début, mais agréable maintenant car ils exposent leur travail et sont plutôt contents de ce qu'ils font.

Le 13 novembre, la visite de la caserne des sapeurs-pompiers d'Albi a été un grand moment pour eux. Merci aux parents qui participent à la vie citoyenne du village en amenant régulièrement leurs jeunes conseillers municipaux aux réunions et autres manifestations. Nous avons la chance d'avoir un conseil très motivé et participatif, ce qui nous encourage à poursuivre l'aventure du « CME ».

L'APE DE CAGNAC : TOUJOURS PLUS POUR LES ENFANTS

L'Association des Parents d'Elèves de Cagnac les Mines a repris du service pour cette nouvelle année scolaire. Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 17 septembre 2013. L'association œuvre tout au long de l'année afin de récolter des fonds qui sont redistribués aux deux écoles de Cagnac-les-Mines pour acheter du matériel pédagogique, des jeux de cours, pour organiser des sorties... L'année dernière l'APE a reversé 7595,00 € dans les caisses des écoles. Elle est toujours en recherche de bénévoles pouvant aider aux diverses manifestations qui se déroulent tout au long de l'année dans une super ambiance. Cette année au programme, vente de jus de pomme, vide grenier, marché de Noël, concours de pêche, ... Mais aussi sa friperie associative qui est ouverte tous les mercredis matins de 9h00 à 12h00 et quelques samedis (fermée les vacances scolaires) où vous pouvez faire des dons et trouver votre bonheur pour petits et grands !!!

1ère manifestation le 17 novembre 2013 avec l'habituelle bourse aux vêtements, livres, jouets, articles de puériculture. Elle a été suivie en décembre par le marché de Noël où parents, grands-parents et amis ont pu admirer les créations faites par les enfants et les bénévoles ainsi que l'exposition organisée par le Foyer rural. Nous remercions les parents qui ont répondu présents à notre appel pour fabriquer tous ces objets et à notre appel au don. Le Père-Noël nous a rendu une petite visite lors du marché de Noël pour le plus grand bonheur des enfants qui ont pu prendre une photo avec celui-ci. Un grand merci à tous ces Pères-Noël qui ont donné de leur temps pour nos enfants. Prochaine manifestation le 16 février avec le loto des écoles.



Le vendredi 6 décembre la municipalité avec l'association des parents d'élèves ont offert un goûter aux enfants de maternelle le matin et de l'élémentaire l'après-midi. Un invité très attendu par les enfants s'est invité lors de cette journée : le Père-Noël. Durant cette journée les enfants ont reçu un livre offert par le Père-Noël et l'APE et les enfants qui le souhaitaient ont pu prendre une photo avec celui-ci. Nous remercions les enseignants, les Atsem,

le personnel des TAP, les Pères-Noël ainsi que les parents présents ce jour là et qui nous ont beaucoup aidé (et oui une centaine d'enfants par école et un Père-Noël ce n'est pas de tout repos !!!). Merci aussi aux « grands » de l'élémentaire qui ont su jouer le jeu pour garder la magie du Père-Noël chez les plus petits. Certains en ont même profité pour glisser à l'oreille du Père-Noël leur liste de Noël. Une journée où la joie des enfants, petits et grands, était belle à voir, malgré quelques appréhensions pour certains petits...

Les membres du bureau en profitent pour vous souhaiter à tous un joyeux Noël.

Nous remercions la municipalité, les enseignants, les ATSEM, les bénévoles et les diverses associations de Cagnac qui nous aident tout au long de l'année pour le bien des enfants. Avec l'aide de tous nous pourrions apporter beaucoup pour les enfants des écoles de Cagnac-les-Mines. L'association compte sur vous pour venir leur rendre visite lors de leurs prochaines manifestations.

Pour plus de renseignements

Mme Angélique GIUSEPPI,
Présidente

05.63.53.98.68 - 06.22.50.14.89

alexetange@orange.fr

Spectacle

L'APE souhaite aider à l'organisation des kermesses de fin d'année en essayant de créer un petit spectacle avec des chants, des danses, des sketches, etc. réalisés par les enfants.

Nous recherchons des personnes pouvant nous aider à monter ce spectacle (création de costumes, de décors, de danses, ...).

Toute idée est la bienvenue.



PALA CLUB CAGNACOIS



En photo : Les Pitchouns de l'école de pelote basque du Pala Club Cagnacois avec les nouveaux polos.

Tous les vendredis nos jeunes pelotaris viennent se défouler au fronton mur à gauche.

Après un bon échauffement les parties peuvent commencer. En quelques mois nous constatons des progrès. Bien sûr on ne devient pas champion en quelques mois. Tous ont des capacités pour le devenir, avec une mention spéciale pour Steven et Benjamin qui sont un peu plus âgés. Ils progressent plus vite. Un grand merci à Monsieur le directeur du restaurant Poivre Rouge de Cantepau pour sa générosité, et à nos jeunes dont le talent prometteur portera loin les couleurs du Pala Club Cagnacois.

La pelote basque vous intéresse ? Pour tous renseignements contactez M. Robert Evrard, président du Pala Club Cagnacois, titulaire du brevet fédéral d'éducateur sportif, Champion des Pyrénées, Champion du Tarn, au 05.63.53.97.53 ou 06.08.10.97.73

ENTRAÎNEMENTS

SÉNIORS mercredi de 19 h à 22 h
et dimanche de 10 h à 12 h.

ÉCOLE DE PELOTE BASQUE
vendredi de 17 h à 18 h 30.

LA CHORALE LES AMIS DE ST SERNIN

La chorale les amis de St Sernin sillonne les routes du Tarn de l'Aveyron et du Tarn et Garonne pour distraire les résidents des maisons de retraite. Elle participe à la fête des associations de Cagnac et aux journées du patrimoine au château de Malvignol à Lautrec.

Le 8 décembre 2013 à 15 h aura lieu à l'église un concert avec les frères Pradelles, la chorale animera une partie de l'après midi. N'hésitez pas venez assister à ce moment de détente et de partage.

Si vous désirez passer d'agréables en chantant avec nous prenez contact avec M. Albinet au 0603097581 il vous donnera toutes les informations.

DÉFILÉ DE MODE

Le 15 novembre a eu lieu un défilé de mode à la salle des fêtes de Cagnac les mines. Cette manifestation avait pour objet de récolter des fonds pour l'association "majorettes étoiles Cagnacoises" nouvellement créée à Cagnac. Défilé vêtements et sous vêtements, robes de mariées, tombola...

Soirée originale et réussie pour l'association et pour toutes ses jeunes adhérentes.



ST SERNIN LES MAILHOC ANIMATION

L'association de sauvegarde de St Sernin les Mailhoc a subi quelques changements. Aujourd'hui « St Sernin les Mailhoc Animation » et son équipe jeune et dynamique vous attendent pour de nombreuses manifestations. Au cours de l'année nous avons organisé un repas choucroute, un ball-trap, un concours de pêche, un concours de pétanque.



Suite au succès du repas choucroute, nous vous donnons rendez-vous le Samedi 8 Février 2014 pour venir la déguster.

La soirée sera animée par Gratt' de la Patt' (artiste guitariste chantant des variétés françaises et internationales).

Réservations : 06.29.88.50.21
ou 06.77.07.27.99 (places limitées)

Cette année 2013 arrivant à son terme, toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

LES CHAMPIONS DE LA PÉTANQUE CAGNACOISE 2013

Le **dimanche 7 juillet** dernier, les bénévoles du club de pétanque se sont mis au travail très tôt pour préparer la journée désormais traditionnelle du « repas cochon ». Cette journée champêtre basée sur un championnat amical des adhérents autour d'un repas pris sous le préau du boulodrome a réuni **85 personnes parmi lesquelles 42 joueurs** ont participé au concours.

Dès 9h30, formation des équipes par tirage au sort (à la mêlée) pour débiter les 3 parties prévues à 9h40. Dès le tirage au sort nous avons compris que la doublette Florian et Dédé le figaro partait favorite. A midi et demie, les 3 parties terminées, 8 équipées se sont retrouvées qualifiées pour participer aux 1/4 de finale après le repas. 14 autres équipes ont participé au concours complémentaire.

Le repas géant, très apprécié, est entièrement préparé et servi par les bénévoles du club. Une entrée de « cochonnailles » servie à l'assiette, cochon de lait farci cuit à la broche avec pommes de terre risolées dans la graisse de canard, fromage et dessert, une excellente tartelette fabriquée par notre boulanger de Cagnac. Le café pour terminer.

Vers 15h reprise des concours principal et complémentaire. Nous avons assisté à de très belles parties. Comme nous le pressentions dès le tirage au sort, c'est la **doublette André Bertrand (le figaro) et Florian Raynaud (ex-champion)** qui a remporté la palme. Ce sont les champions de la Pétanque Cagnacoise 2013 ! Le concours complémentaire a quant à lui été enlevé par la **doublette Jean-Bernard Bénavent et Patrick Olczak**. Les trophées ont été remis à tous nos champions par le **Président Antoine** peu après 18h.

Ainsi s'est achevée une grande et belle journée ensoleillée sans chaleur excessive. Rendez-vous au même endroit dès l'année prochaine. Merci aux par-



Participants et **surtout à tous les bénévoles** sans lesquels de tels événements ne pourraient avoir lieu. La saison 2013 s'est terminée le dimanche 3 novembre, pour les joueurs, avec les dernières rencontres du championnat des clubs. Les responsables ont encore à gérer le repas de fin d'année, l'assemblée générale et le congrès départemental. Des changements sont à prévoir dès 2014 dans l'encadrement de l'association. Nous espérons qu'un esprit de responsabilité se dégage au cours de l'assemblée générale afin que les activités, d'ores et déjà programmées, se poursuivent dans de bonnes conditions. Le succès des concours du mercredi, dans le cadre de la participation, est la preuve que la Pétanque Cagnacoise est très appréciée de l'extérieur !
BONNE ANNÉE 2014



Portrait

Cagnac ne fait pas exception à la règle... comme dans une très grande majorité de communes, le Comité des Fêtes est une association extrêmement active, dynamique, qui, avec peu de moyens en matériel et en personnel, accomplit chaque année l'exploit d'organiser des fêtes réussies.

A LA TÊTE DU COMITÉ DES FÊTES DE CAGNAC :

Jessica GORSSE, Présidente,
Delphine LOPES, Trésorière
Thierry VALETTE Secrétaire.

Jessica GORSSE 31 ans, habite Cagnac depuis l'âge de 4 ans. Elle a gardé de son enfance le souvenir heureux des fêtes du village et a été à l'origine, avec son prédécesseur, du redémarrage du Comité des fêtes. Motivée, dynamique, elle souhaite, par son engagement, apporter aux petits et grands ce plaisir festif qui a marqué son enfance. Dans sa tâche, elle est efficacement accompagnée par Delphine LOPES, cagnacoise depuis 13 ans.

Il faut également rendre hommage aux bénévoles, jeunes ou moins jeunes, qui s'investissent pour le Comité. Du doyen, José LOPES qui, à bientôt 70 ans, répond présent comme il l'a toujours fait pour sa commune, jusqu'au benjamin Aaron qui, à 2 ans, participe déjà.

Le fonctionnement du Comité :

Le bureau se réunit quatre à cinq fois par an, et à chaque fois que les circonstances le nécessitent.

Les réalisations et les manifestations

La réalisation phare du Comité reste la fête du village. Cette manifestation requiert une longue préparation et beaucoup d'imagination pour innover, renouveler, créer. Le thème de la fête doit être différent chaque année : « la féria » en 2013, « les pirates débarquent » en 2014. Le char est construit par les bénévoles avec le concours des enfants du Conseil Municipal Enfants, tous les mercredis après-midi et le vendredi soir si nécessaire.

A cette occasion le Comité remercie Georges Ramade qui a fait un travail remarquable pour adapter la remorque du char aux dimensions requises.

Le lâcher de ballons

Chaque enfant lâche un ballon auquel est attachée une carte à son adresse. Le but du jeu est de récupérer les cartes réexpédiées par les personnes qui ont retrouvé les ballons et de récompenser l'enfant dont la carte a parcouru la plus longue distance.

En 2013, en raison d'un problème technique, le jeu n'a pu être mené à bien. En effet, le magasin spécialisé auquel avait été commandé l'hélium nécessaire pour gonfler les ballons, n'a pu honorer la commande en temps et en heure et n'a prévenu le Comité des fêtes que trop tard. Le Comité s'est rabattu sur des cartouches d'hélium de grande distribution de qualité insuffisante pour le poids des cartes. Il a donc fallu se résigner à lâcher les ballons sans les cartes.

En 2014, le Comité organisera à nouveau un lâcher de ballons. Il est rappelé que le jeu est entièrement





gratuit mais que, pour des raisons d'organisation, les enfants doivent s'inscrire. D'autre part la réglementation est très stricte et, outre les autorisations préalables, il n'est pas possible de lâcher plus de 50 ballons à la fois, pour des raisons de sécurité aérienne.

La zumba

Cette activité, développée dans le cadre du Comité des fêtes, compte une quarantaine d'adhérents, y compris des non cagnacois. Instructeur diplômée de zumba, Jessica Gorse, Présidente, assure bénévolement les cours qui ont lieu tous les mercredis de 19 h 30 à 20 h 30 à la Salle des Fêtes. Le montant de la cotisation s'élève à 105 € par an soit 35 € par trimestre. L'an dernier, la totalité des recettes de la zumba a été affectée au paiement du spectacle FOL à l'école élémentaire et du clown à l'école maternelle. Cette année les recettes seront utilisées pour donner à la fête une dimension encore plus importante que celle des années précédentes.

Le concours du vélo fleuri

Imagination, créativité, sens artistique... les enfants n'en manquent pas ! Aussi ce concours connaît-il un vif succès et sera reconduit en 2014.

La tombola

La fête débutera le vendredi 13 juin 2014. Une tombola spéciale de circonstance sera organisée ce jour là.

La chasse à l'œuf

En 2014, un projet de chasse à l'œuf est à l'étude pour le week-end pascal ... il peut être mené à bien

si des bénévoles acceptent de s'y associer. Il s'agit d'une nouvelle animation qui saura séduire les jeunes enfants, et qui ouvrira en quelque sorte la période des festivités.

Une pensée pour les anciens

Le Comité des fêtes offre chaque année une gerbe qu'il dépose au Monument aux morts en mémoire aux Cagnacois morts pour la France. Cette cérémonie se clôture par un vin d'honneur offert par la Mairie.

Pour remercier les enfants bénévoles, le Comité a financé une sortie à Walibi, à laquelle ont été invités les enfants, les parents ainsi que les compagnes ou compagnons des bénévoles.

Jessica GORSSE et Delphine LOPES profitent de cet article du bulletin municipal pour remercier l'ensemble des bénévoles, mais aussi les gendarmes pour leur concours, la municipalité pour les autorisations et les locaux, les employés municipaux pour leur aide matérielle et leur disponibilité, le cabinet médical, le cabinet d'infirmier ainsi que M. Fabre pour le prêt du parking, place du kiosque.

Elles lancent également un appel pour trouver un reporter bénévole qui assurerait le reportage photos lors du week-end de la fête qui aura lieu les 13, 14 et 15 juin 2014.

Enfin, les artisans ou commerçants qui souhaitent faire paraître un encart publicitaire sur le programme de la fête peuvent se faire connaître par mail à l'adresse suivante :

comitedesfetesdecagnac@hotmail.fr

LE FOYER/ FOGAL RURAL DE CAGNAC-LES-MINES SAINT-SERNIN-LES MAILHOC (FFR)

Le Foyer/ Fogal rural de CAGNAC-les-Mines Saint-Sernin-les Mailhoc (FFR) a mené à bien ses projets. Parmi eux le premier Festival Accordéon 2013 du 14 septembre, pendant la Journée du Patrimoine, a eu une place particulière.

Cet événement a été créé pour faire découvrir et transmettre la mémoire musicale de notre commune. Ainsi le public a pu s'informer sur la tradition musicale à Cagnac grâce à 3 expositions : l'Harmonie des mineurs de Cagnac (le drapeau de l'Harmonie et des vitrines ont été prêtés par le Musée-mine de Cagnac avec l'accord du Conseil Général du Tarn) ; les instruments de musique de l'Harmonie et des photos de l'école d'accordéon de Cagnac. Le FFR remercie les personnes qui ont prêté les documents. Une rétrospective sur les mines d'Albi-Cagnac et le livre complétaient ce panorama cagnacois.

Des stands d'exposants étaient présents : une collection d'accordéons, des disques et documents sur l'accordéon et la musique, un collectionneur de tournedisques. Côté musique nous avons été régalez par une série de 5 concerts interprétés bénévolement par un ensemble de musiciens : une quinzaine d'accordéonistes l'Accordéon Club gaillacois (dirigé par Salvatore Basile) et dont beaucoup sont originaires de Cagnac ; un solo de JP Campos, 1 accordéoniste spontané qui est venu sur scène ; 2 trompettistes (la famille Cazes) ; le groupe de musique traditionnelle occitane Aluserpits (avec 1 Cagnacois), Mirelha.Cerezo qui interprété des chants de la mine en français et espagnol accompagné à l'accordéon par Henri Motyl (H. Merry) de Cagnac, 2 guitaristes, 1 batteur, 2 sonorisateurs... soient en tout 6 concerts avec plusieurs genres de musique : musette, classique, swing, tango, paso doble, traditionnel... plus un autre bal après le repas du soir. Le public a pu apprécier les concerts et danser. La Section de danses traditionnelles « Los Dançaires » du Foyer/Fogal rural de Cagnac St Sernin a aussi animé les bals. Il y eut aussi la création et vente de l'enveloppe 1^o jour avec le concours de La Poste.

Des associations étaient présentes (sous forme de stand ou de documentations) : le Foyer/ Fogal Rural (FFR), Histoire et Patrimoine du Carmausin (HPC) pour la vente du 2^{ème} cahier sur le patrimoine du grand Carmausin ; le Mouvement rural : la Fédération départementale des Foyers ruraux du Tarn (FDFR Tarn), la Fédération régionale des Foyers ruraux de Midi Pyrénées (FRFR MP).

Les repas ont été préparés par une productrice, servis avec l'apéritif "Lo Carbon" (le charbon) créé par le Foyer/ Fogal Rural ;

Le Festival a reçu le soutien de la Mairie de Cagnac, de la Communauté de Communes du Ségala Carmausin, d'associations et de partenaires privés. Des contacts ont permis un partenariat avec le Musée-mine de Cagnac et le Musée du verre de Carmaux (échanges de documents, affichage, renvoi de public). Il faut aussi noter la collaboration du Comité de quartier de La Renaudie (Albi) et de l'Association des Parents d'élèves de Cagnac (APE Cagnac).

Mme la Préfète du Tarn et les élus de Cagnac ont honoré le Festival de leur présence.

Toute la journée l'animation orale s'est faite en français et occitan. Environ 600 personnes ont fréquenté ce Festival. Pour 2014, le Festival sera reconduit avec, bien sûr, des améliorations et des nouveautés.

Parmi les autres activités du Foyer/Fogal rural, il faut signaler les Ateliers :

- la conversation anglaise : lundi de 14h 45 à 16h30.
- le Tai Chi Chuan avec Mme Capo, animatrice, mercredi de 17h à 18h, salle de gymnastique de la mairie
- le travail du cuir : mercredi, 18h, salle 3^o Age
- la généalogie avec des recherches sur ordinateur : les 1^o et 3^o jeudi du mois, 14h -16h
- l'encadrement pour des expositions se fait à la demande.

Un projet a vu le jour : recréer un Atelier de Théâtre avec la Compagnie de La Découverte de Saint-Benoît de Carmaux.

Une Section est née, celle de Danses traditionnelles "Los Dançaires". Les répétitions ont lieu le jeudi, de 20h30 à 22h30. La Section organise un bal à la salle du Camp Grand, samedi 30 novembre à 20h30. Un autre bal aura lieu dans la même salle le 18 janvier 2014.

Le Prêt de livres gratuits de la Bibliothèque associative du FFR fonctionne très bien. Elle accueille plus de 100 familles et assure ce service les mercredi et samedi matin.

Un projet se prépare : stage de vannerie sur un week-end pour 2014.

Le Foyer/Fogal rural a reconduit aussi les animations, traditionnelles maintenant, des 6 et 7 décembre 2013 : la Sainte Barbe, le Téléthon, la Crèche, les Nadalets (chants de Noël en occitan) à l'église Sainte-Barbe de Cagnac.

Enfin vendredi 13 décembre, le FFR a été partenaire (avec l'ADOC Tarn d'Albi, le COC de Carmaux et Lescure occitan) d'un bal occitan et breton (danses traditionnelles) animé par les groupes Aluserpits et Breizh en Oc, à la ferme de Pratgrausals à Albi-Madeleine.

Si vous avez des projets, envie de partager nos valeurs, nos idées, nos activités, de participer à l'animation de Cagnac, venez nous rejoindre.

Contact : 06.19.93.45.23

05.63.53.92.50

foyer.fogal.rural.cagnac@gmail.com

LES MAJORETTES DE CAGNAC-LES-MINES ONT FETE HALLOWEEN

Forte de ses 66 adhérentes, l'Association des Majorettes de Cagnac Les Mines apparaît comme un des plus grand groupe de la région.

Pour réunir nos amis et faire la fête, samedi 26 octobre 2013, nous avons organisé notre bal annuel sous le thème d'Halloween. Jouer à se faire peur, troquer son identité le temps d'une soirée, surprendre et se laisser surprendre, tous les ingrédients étaient là pour vivre un vrai mo-

ment de régression ludique. Sans aller jusqu'à dire que ce fût thérapeutique, en tous cas cela nous a permis d'oublier nos soucis et de sortir de la routine. Nous remercions les Cagnacois et les Cagnacoises qui savent apprécier et reconnaître le « travail » de nos jeunes filles.

Une très belle saison 2013/2014 s'annonce pour ce groupe d'amies, avec pas moins de 3 carnavaux, 3 festivals, et plusieurs festivités publiques, privées et certaines, à but humanitaire.

Vive les MCM.

Le bureau.



L'ADMR, LA RÉFÉRENCE DU SERVICE À LA PERSONNE



Une épreuve, un souci de santé, des difficultés, l'ADMR est là pour vous faciliter la vie. La proximité et la solidarité font sa force depuis plus de 60 ans dans le TARN.

Que ce soit pour faire du ménage, du repassage, assurer la garde d'enfants, aider les personnes âgées fragilisées, mais aussi lors des grossesses difficiles, pour la naissance, l'ADMR sait mettre son savoir-faire à votre service pour améliorer un quotidien parfois déstabilisant.

Certaines prestations d'aide à domicile peuvent être prises en charge, sous conditions, et en partie par certains organismes : Conseil Général, CRAM, CAF, MSA, Mutuelles.

Plusieurs modes de paiement peuvent être utilisés, comme le chèque emploi service universel pré-financé. Votre situation personnelle peut vous permettre de bénéficier de réductions de charges sociales pour l'emploi d'un salarié. Les dépenses engagées par l'Aide à domicile donnent droit à des réductions d'impôts. L'ADMR vous accompagne pour effectuer toutes les démarches administratives.

La dynamique équipe des ADMR de Cagnac vous reçoit les **mardis et vendredis de 10 h à 12 h au 15 bis avenue Albert Thomas à Cagnac.**

N'hésitez pas à les rencontrer.

L'intercommunalité présente un service de sa compétence Environnement

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SPANC

Une équipe à votre service

Antoine MUGNAI : Responsable du Service



Gestion du SPANC, suivi technique des nouvelles installations d'Assainissement Non Collectifs (ANC). Il intervient pour les habitations individuelles qui doivent mettre en place un nouveau dispositif d'ANC lors des

permis de construire ou les réhabilitations des systèmes existants des habitations anciennes, pour assurer leur mise en conformité. Il réalise également les diagnostics ANC pour les ventes qui sont aujourd'hui obligatoires avant toutes transactions immobilières.

Vincent LEFEBVRE : Technicien



Il réalise les diagnostics des installations d'assainissement autonomes existantes sur le territoire pour apporter un état des lieux actuel de l'assainissement non collectif sur le secteur du Ségala Carmausain.

Marie-Charlotte RICHARD : Secrétariat



Accueil téléphonique, secrétariat et gestion administrative des dossiers de subventions du 10^{ème} programme de l'Agence de l'Eau.

Pour contacter le secrétariat du SPANC Jours et horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h.
Téléphone : 05.63.36.15.03
Fax : 05.63.36.14.04
Mail : ccsc.spanc@orange.fr

LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONTRÔLES

Permis de construire ou réhabilitation

- **Contrôle de conception de d'implantation :** Il vise à valider l'adaptation de la filière d'assainissement par rapport aux contraintes liées à la configuration de la parcelle et au type de logement.

- **Contrôle de bonne exécution :** Il permet d'apprécier la conformité de la réalisation vis-à-vis du projet validé lors du contrôle de conception et d'implantation, ainsi que la qualité des travaux effectués. Il doit de préférence être effectué avant remblaiement.

Diagnostic de l'existant

Il constitue un « état des lieux » de l'existant, et permet de repérer les défauts de conception, d'usure des ouvrages, d'apprécier les nuisances éventuellement engendrées par des dysfonctionnements et d'évaluer si la filière doit faire ou non l'objet de travaux de réhabilitation. Ce contrôle doit surtout permettre de vérifier que le dispositif n'est pas à l'origine de problème de salubrité publique, de pollution ou autres nuisances...

Diagnostic vente immobilière

Les dispositions du Grenelle 2 de l'environnement ont introduit des changements majeurs applicables depuis le 1^{er} janvier 2012 à « *tout ou partie d'un immeuble d'habitation non raccordé au réseau public de collecte des eaux usées.* » En effet, désormais, en même temps que les diagnostics habituels (termite, amiante, plomb, performances énergétiques...), **le vendeur devra fournir un diagnostic de l'installation d'assainissement non collectif daté de moins de trois ans au moment de la vente.** « *En cas de non-conformité l'acquéreur devra faire procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an après l'acte de vente.* »

LE MONTANT DES REDEVANCES

Conformément à l'article R2224-19 du Code Général des Collectivités Territoriales « Tout service public d'assainissement, quel que soit son mode d'exploitation, donne lieu à la perception de redevances d'assainissement ».

Les montants fixés par délibération du Conseil de Communauté du 28 mars 2013 sont les suivants :

Diagnostic de l'existant : 60 €

Permis de construire ou réhabilitation : 120 €

- 70 € après la première visite de terrain

(Préconisations)

- 50 € après la seconde visite de terrain (Contrôle de travaux)

Diagnostic vente immobilière : 150 €

LE CENTRE SOCIAL DU SÉGALA TARNAIS

propose plusieurs rendez-vous dans notre village

L'Escambiar, le café de vos échanges

Le centre social du Ségala Tarnais vous accueille tous les 1^{er} samedi du mois de 10 h à 12h dans les locaux de l'école de Cagnac les Mines.

« L'Escambiar, c'est un peu comme un bistrot », nous confiait une habituée, « c'est convivial, on discute autour d'un café, on s'informe sur ce qui va se passer comme animations au village, on joue à des jeux de société, on y croise des voisins, il y a des adultes, des enfants... ».



L'Escambiar, c'est un lieu d'accueil informel pour tous les âges. On peut s'y arrêter discuter 10 minutes comme on peut y proposer une activité pour partager un savoir-faire.

C'est aussi un point d'information : on peut se renseigner sur les domaines de la vie quotidienne et la vie locale comme les loisirs, la santé,... Nathalie peut également vous aider dans vos démarches administratives. L'accès est libre, vous venez et partez quand vous le souhaitez.

Le Point Relais Emploi Formation

*Vous recherchez un emploi ou une formation ? ;
Vous souhaitez changer de métier ou reprendre une activité professionnelle ? ; Vous avez besoin de conseils pour y voir plus clair ?*

L'animatrice du Point Relais Emploi Formation vous propose un accompagnement personnalisé : conseils sur les différentes démarches à effectuer, aide à la définition d'un projet professionnel, informations sur l'emploi local, accès à la formation... Ne se limitant pas à la sphère strictement professionnelle, elle peut aussi vous accompagner à réfléchir à votre organisation familiale pour préparer votre retour à l'emploi (garde des enfants, déplacements...).

Permanences en libre accès ou sur rendez-vous au 05.63.56.55.88.

LE CENTRE SOCIAL DU SEGALA TARNAIS

Le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du
mois 14h-17h et le
4^{ème} mardi 14h-16h30
à la salle Panayotis,
rue Ste-Barbe.



Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) du Ségala

Le Bababoum, partager un temps d'éveil

Dans une ambiance conviviale animée par Audrey Rodde, les bébés et les jeunes enfants peuvent jouer avec d'autres copains et commencer à vivre des temps collectifs pour se préparer à la crèche ou à l'école. Pendant ce temps, les adultes discutent, échangent ou jouent avec les enfants.

En accès libre, le 4^{ème} mardi du mois 10h-11h30 au Château des Homps.



Les permanences d'information

Pour les assistantes maternelles, les parents, les gardes à domicile et les personnes intéressées par la formation.

Trouver une aide, un conseil pour choisir un mode de garde adapté à vos besoins, vous aider dans vos démarches d'embauche d'une assistante maternelle, échanger sur l'éducation de votre enfant.

Sur rendez-vous, le 2^{ème} jeudi du mois 14h-17h à la salle Panayotis, rue Ste-Barbe.

**CENTRE SOCIAL
DU SÉGALA TARNAIS**

05.63.56.55.88

accueil@cs-segalatarnais.org

www.cs-segalatarnais.org



UNE ANNÉE PLEINE D'ÉNERGIE AU PAYS



THERMO'CAMINS : UNE NOUVELLE ACTION DU PLAN CLIMAT TERRITORIAL



Cet hiver, le Pays inaugure une nouvelle action en faveur des économies d'énergie chez les particuliers : la thermographie par véhicule.

Le principe est simple : une caméra thermique sur le toit d'un camion qui filme les rues du village en infra rouge et en visible. Cette technique permettra au plus grand

nombre d'avoir une vision des déperditions thermiques de leur habitation. Les vidéos ainsi réalisées seront remises aux conseillers énergie de l'Espace Info Energie du Tarn, qui organisera une permanence sur la commune pour permettre aux habitants de voir leur habitation et de bénéficier de conseils personnalisés pour faire des économies d'énergie. Le passage du véhicule est prévu sur 5 communes du pays : Valence d'Albigeois, Cagnac-les-mines, Tanus, Saint-Antonin-de-Lacalm et Villefranche d'Albigeois soit une trentaine de kilomètres linéaires thermographiés. Cette action constitue une première en Midi-Pyrénées et en France.

AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT : DEUX OPAH À VENIR SUR LE PAYS

Repérage des logements qui pourraient nécessiter des travaux, visites au domicile de particuliers, rencontres avec les élus ... L'étude qui a été menée sur 67 communes du Pays de l'Albigeois et des Bastides porte aujourd'hui ses fruits.

Une première OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) démarrera dès janvier 2014 sur 2 territoires qui ont décidé d'unir leurs forces et leurs moyens : la communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois et VAL 81. A la clé : une équipe d'animation pour des conseils gratuits aux particuliers et des subventions de l'ANAH et des collectivités pour aider les propriétaires à réaliser des travaux dans leur logement.

Une OPAH dure 3 ans et permet de mobiliser propriétaires et partenaires. Les subventions concernent les résidences principales de plus de 15 ans occupées par leurs propriétaires, les logements loués à titre de résidence principale et les logements vacants que des propriétaires souhaiteraient rénover pour de la location. Sont pris en compte les travaux sur des logements indignes ou dégradés, les travaux de rénovation thermique sur des logements économes ou encore les travaux d'adaptation du logement à un handicap.

Du côté du Carmausin et du Ségala, la décision est prise, le territoire mettra également en place une OPAH. Le programme devrait démarrer au cours de l'année 2014.

PHOTOVOLTAÏQUE ET INVESTISSEMENT PARTICIPATIF



Le pays a organisé en juillet dernier, une après-midi dédiée au photovoltaïque et à l'investissement participatif, en bénéficiant notamment de la participation de l'association Energie Partagée et de la SCIC Com-

brailles Durables. L'investissement citoyen dans les projets d'énergie renouvelable constitue un modèle de financement qui se développe partout dans le monde. Les particuliers participent directement aux projets de petite ou moyenne importance sous la forme de prêts ou en fonds propres. Ils décident et orientent les projets qu'ils souhaitent soutenir et bénéficient des retombées économiques.

Parallèlement à cette sensibilisation, le Pays travaille aux côtés de nombreuses communes pour identifier les bâtiments potentiellement intéressants pour le développement du photovoltaïque pour que des projets d'énergie citoyenne puissent voir le jour sur nos territoires.



cagnac-les-mines.fr



MAIRIE

Place du 8 mai 1945 81130 CAGNAC LES MINES

Tél. : 05 63 53 73 00

Fax : 05 63 53 73 01

mairie.cagnac@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h, le samedi de 8h30 à 12h

VOTRE JOURNAL Vivre à Cagnac les Mines

Mairie de Cagnac

Directeur de la publication : Robert HERNANDEZ

Maquette / Composition : NC - Service Communication

Communauté de Communes du Ségala Carmausin

Photographies : Alexis GOURC - Mairie et CCSC

Imprimerie : SIEP France Terssac

Une équipe à votre écoute

Rédaction du bulletin municipal :

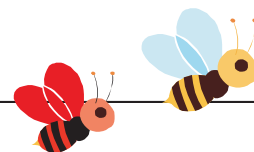
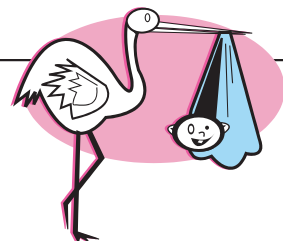
Jean NEDJARI, Annie SWIAITEK, Marie- Ange MASTAIN,
Sandrine MASSOL.

ETAT CIVIL

La vie de notre village est rythmée par d'heureux événements comme les naissances, les mariages mais aussi malheureusement par les décès de personnes qui nous sont proches. En actualisant à chaque bulletin cette rubrique, nous maintenons le lien entre les cagnacois et les cagnacoises en permettant à ceux qui le souhaitent de faire paraître ces informations. Cet article n'est mis à jour qu'avec l'autorisation des personnes concernées.

NAISSANCES

ROLLAND RAFFANEL Mila
ROUX Hugo
BROCHE Antonin
DISSAC Adèle
DESCHODT Maëlys
FERMON Elouan
RICHARD Erina
DIRAT Lina
CHOULET GALZIN Pablo
ALBINET Valentin
BÉLOU Louise
MÉTRO Anna
BOSC Maely
AÏSSAT Faustine



MARIAGES

JUBILLAR Cédric et AUSSAGUEL Delphine
BLANC Julien et VAN BEERS Isabelle
SEGONNE Mickaël et FRAYSSINET Fanny
PAQUETON Eric et COUTHOUIS Magali

DECES

ROGALA Stanislas

SOEX
FRANCE

Notre mission.

Depuis plus de 25 ans, SOEX offre une seconde vie aux textiles usagés, et ce, en ne les considérant pas comme des déchets mais comme des produits de recyclage de grande qualité, comme un matériau initial qui donne naissance à quelque chose de fondamentalement nouveau.

✓ Déposez :
Vos textiles, linge de maison, chaussures, vêtements propres et secs dans des sacs bécotés

✗ Ne déposez pas :
Vos ustensiles, couettes et matelas

Réemploi et recyclage

BORNE DE RECUPERATION

Un geste pour l'environnement

✓ Déposez :
Vos textiles, linge de maison, chaussures, vêtements propres et secs dans des sacs bécotés

✗ Ne déposez pas :
Vos ustensiles, couettes et matelas

Réemploi et recyclage

www.soexfrance.fr

SICTOM Causse Ségala Carmausin

- Combefa:
Place de Pouilhonnac
- Labastide Gabausse:
Face à l'école
- Cagnac Les Mines:
Place du 8 mai
- St Croix:
Entrée du village
- St Sernin Les Mailhoc :
Entrée du village
- Le Garric:
Rue des Chênes
- Rosière:
Dernière la mairie
- Taix:
PAV place Yvon Loubière
- Villeneuve Vère
Face à la poste route de carmaux

Une nouvelle borne écologique de collecte textile vient d'être mise en place sur votre commune. Un geste civique et simple pour l'environnement. La pose de ces bornes participe à la création d'emplois pérennes dans votre région.

NOUVEAU
DANS VOTRE COMMUNE!

CAGNAC HORAIRES D'OUVERTURE DE LA GENDARMERIE

Lundi : de 14 h à 19 h

Mardi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Mercredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Jeudi : de 8 h à 12 h

Vendredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Samedi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Dimanche : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Permanence
à Monestiés
le lundi matin
et le jeudi après-midi





SANTÉ

NUMÉROS UTILES

Médecin : Dr Torge
05 63 56 23 86

CARMI
(Sécurité Sociale Minière)
05 63 56 20 40

Infirmiers :
06 23 81 75 15
05 81 40 51 58

Kinésithérapeutes :
05 63 53 95 15

Ostéopathe :
05 63 53 98 97

Pédicure / podologue :
05 63 53 95 15

Pharmacie :
05 63 56 20 09

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

**Numéro européen
d'urgence : 112**

Centre antipoison :
05 61 49 33 33

Tour de garde
PHARMACIE DE CAGNAC
La liste des pharmacies de
garde est affichée à la
pharmacie.

Vivre à Cagnac les Mines

UFCV - Accueil de loisirs (3-12 ans) et actions jeunes (11-17 ans)
ouvert les mercredis et les vacances scolaires
05 63 56 26 64 ou 06 38 58 06 01

Assistante sociale sur rendez vous

Aide sociale : Le mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h à la mairie

La Poste : Du mardi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 30, samedi de 9 h
à 12 h. Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Musée de la Mine : 05 63 53 91 70

Refuge fourrière : 05 63 36 51 92 - Fax 05 63 36 49 38
SPA Puech de Barret, route de Valdériès, 81450 Le Garric

Radio Cagnac 96 MHZ et 93.4 MHZ - **05 63 56 23 23**

VEOLIA Service des eaux : **08 01 147 147**

NEOLIA : 05 63 80 14 20

SERVICE DES EAUX DU GAILLACOIS : 05 63 41 74 08

CORRESPONDANTE DEPECHE DU MIDI
Marie Gabrielle ALCOUFFE **06 81 08 16 75**

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE Guy SENAUX
Sur rendez-vous 05 63 53 73 00 - courriel : guy.senaux@sfr.fr

CENTRE SOCIAL DU SEGALA TARNAIS : 05 63 56 55 88
Chemin de Musac, 81350 VALDERIES

Point Relais Emploi Formation (PREF)
2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 14 h à 17 h à la mairie

Relais Assistantes maternelle (RAM) :
2^{ème} jeudi du mois de 14 h à 17 h à la mairie

Le Bababoum :
2^{ème} vendredi du mois de 16 h 30 à 18 h au château des Homps

Pour tout renseignement s'adresser à la mairie
au 05 63 53 73 00

